



**Food and Agriculture Organization
of the United Nations**

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

Sous-Comité scientifique

Huitième session

Abidjan, Côte d'Ivoire, 23-26 octobre 2018

**La collaboration COPACE-FIRMS, l'état des mises à jour des inventaires de stocks et
des pêcheries, les nouveaux développements et les possibilités de partenariat**

Résumé

Le COPACE et FIRMS coopèrent déjà depuis longtemps, l'organisme régional et ses pays membres contribuant à fournir des informations régionales et nationales sur les ressources marines et les pêcheries à la base de données FIRMS. Ces informations ont été organisées, normalisées et sont facilement accessibles pour une utilisation nationale et régionale et elles sont diffusées à l'échelle mondiale sur la page internet FAO/FIRMS. Ce rapport présente: 1) une vue d'ensemble de FIRMS et de ses avantages et opportunités présents et futurs pour la zone COPACE; 2) l'état actuel des rapports sur l'état des pêches et des ressources marines du COPACE disponibles, ainsi que le nombre de registres figurant dans les inventaires des ressources marines et des pêcheries dans FIRMS, et rappelle les responsabilités convenues et le déroulement des travaux; 3) une mise à jour de la participation de FIRMS au Registre mondial des stocks et des pêches (GRSF); et 4) le projet d'accord pour le Comité des pêches du centre-ouest du golfe de Guinée (CPCO) en tant que nouveau partenaire possible de FIRMS. Le SCS est invité à donner son avis sur: i) ce que FIRMS peut offrir aux niveaux national et régional; ii) les fiches d'information actuelles et les informations qu'elles contiennent, et sur la manière dont le déroulement du travail et la rapidité du téléchargement des nouvelles informations dans FIRMS peuvent être améliorés, iii) sur le GRSF et la manière dont le COPACE pourrait davantage contribuer et en bénéficier; et iv) sur l'accord de partenariat CPCO-FIRMS.

Contexte

La FAO dirige le partenariat FIRMS (Système de suivi des ressources halieutiques et des pêcheries) qui vise à faciliter l'accès à un large éventail d'informations de grande qualité sur l'état et les tendances des ressources halieutiques marines mondiales et de leur gestion. L'objectif général du partenariat FIRMS est de fournir aux décideurs les informations nécessaires à l'élaboration de politiques de pêche efficaces et de plans de gestion conformes au Code de conduite pour une pêche responsable.

Le partenariat regroupe actuellement 14 institutions représentant 19 organismes régionaux de pêche (ORP)¹. Les partenaires apportent leurs informations sur l'état et les tendances des pêches par le biais de rapports au format validé à FIRMS, qui sont ensuite structurés dans un inventaire de plus de 1 000 ressources marines/stocks et environ 200 pêcheries pour lesquelles ces organisations fournissent des conseils et/ou des aménagements.

Avantages et opportunités présents et futurs pour la région et les pays du COPACE

Le rôle actuel de FIRMS pour ses partenaires et les pays membres est de:

- faciliter l'accès à des informations de qualité pour l'élaboration/l'amélioration des politiques de pêche et des plans de gestion aux niveaux national et régional en collectant, formalisant et numérisant, organisant, normalisant, gérant et diffusant des informations sur les ressources marines et les pêcheries, notamment grâce aux services de données FIRMS (visualisateur de cartes, outils d'analyse, capacité de diffusion des données, etc.);
- contribuer à la satisfaction des besoins régionaux, par le développement des niveaux d'informations de base (inventaires, fiches) servant de catalyseur pour développer/améliorer les bases de données régionales (par ex., collaboration entre COPACO et FIRMS);
- assurer une visibilité nationale et régionale au niveau mondial en garantissant un rôle dans l'agenda politique mondial; améliorer la transparence et l'exactitude des informations, tout en respectant la propriété, la confidentialité et la sécurité. Cela comprend également la possibilité d'accéder aux opportunités des programmes et projets nationaux, régionaux et mondiaux.

Les efforts en cours visent à:

- élargir la couverture géographique et thématique et les contributions rapides en engageant de nouveaux partenaires, en renforçant la participation des partenaires en facilitant/automatisant la transmission des informations à FIRMS et en rationalisant les contributions nationales aux activités de pêche par le biais des ORP et des programmes de renforcement des capacités;
- améliorer la diffusion de tous les inventaires de stocks et des pêcheries validés, pertinents sur le plan commercial et autres domaines connexes, en fournissant un identifiant global unique à chacun d'eux selon des normes internationales, afin que les processus politiques nationaux, régionaux et mondiaux, leurs décideurs et les autres parties prenantes concernées, puissent tirer le meilleur parti lors de l'utilisation du système.

Cela implique notamment de:

¹ Commission pour la conservation du thon rouge du Sud (CCSBT), Direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE), Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO, Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), Commission interaméricaine du thon tropical (CITT), Commission internationale pour la conservation du thon atlantique (CICTA), Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord (NASCO), Commission des pêches de l'Atlantique Nord-Est (CPANE), Centre de développement des pêches en Asie du Sud-Est (SEAFDEC), Organisation des pêches de l'Atlantique du Sud-Est (OPASE).

- soutenir les travaux des pays et des régions sur les systèmes de traçabilité et de certification des produits de la mer;
- faciliter une meilleure gestion des exigences en matière de notification des subventions à la pêche (Organisation mondiale du commerce);
- faciliter la contribution des pays et l'établissement de rapports pour le programme politique mondial (ODD 14).

Le COPACE dans FIRMS

En 2003, le COPACE, par l'intermédiaire de son Sous-Comité scientifique (SCS), a accepté de fournir au FIRMS des informations régionales sur l'évaluation des ressources marines du COPACE, dans le cadre de son processus régulier (approuvé à la dix-huitième session du COPACE en 2006).

En 2007, lors de sa cinquième session à Casablanca, le SCS a demandé aux représentants nationaux de valider le projet d'inventaire des pêcheries du COPACE; en 2009, un Atelier COPACE-FIRMS sur les inventaires des ressources et des pêcheries (Accra) a produit une version révisée et consolidée de l'inventaire et cherché à renforcer les capacités pour les activités de suivi. En 2011, l'inventaire des pêcheries a été validé par le SCS lors de sa sixième session (Accra 2011) où le flux des tâches relatives à l'établissement des rapports a également été convenu.

Actuellement, l'inventaire des ressources marines/stocks provient des rapports des Groupes de travail du COPACE, et les informations sur les pêches fournies au cours de l'atelier devraient être validées puis fournies/mises à jour par les pays. Grâce à la collaboration avec le COPACE, des experts et des représentants nationaux de la région enrichissent les deux inventaires avec des informations collectées aux niveaux régional et national, qui sont ensuite diffusées sur le site internet FAO/FIRMS.

Évaluation des rapports COPACE-FIRMS

À ce jour, les inventaires des ressources et des pêcheries du COPACE rassemblent (voir également l'annexe 1):

- **286** rapports sur l'état des ressources marines (dont 172 sont publiés);
- **289** rapports sur l'état des pêcheries (dont 77 sont publiés).

Toutes les fiches d'information sont accessibles sur le site internet FAO/FIRMS et dans le nouveau visualisateur de cartes des stocks et des pêcheries <http://firms.fao.org/firms/stocks-fisheries-map-viewer>.

Comme cela est présenté ci-dessus, l'inventaire des ressources marines/stocks s'est élargi au fil des ans et, depuis le SCS7 du COPACE (octobre 2015), l'inventaire a été mis à jour avec 69 nouvelles ressources marines et 96 nouveaux rapports ont été publiés sous forme de fiches de synthèse. Dans certains cas, les ressources marines/stocks pour lesquels des rapports ont été fournis ont changé de définition avec le temps, ce qui a rendu l'inventaire lui-même très dynamique. Ainsi, bien que l'inventaire actuellement diffusé reflète la dernière structure d'évaluation des

stocks/ressources approuvée par les Groupes de travail sur l'évaluation, les changements historiques peuvent également être suivis par le biais de FIRMS.

Les travaux sur l'inventaire des pêcheries ont été effectués principalement entre 2009 et 2011, et des représentants nationaux ont participé à l'élaboration des inventaires. Des inventaires et des fiches d'information validés ont été publiés pour six pays: **Angola, Togo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée et Espagne**, où se trouvent à différents niveaux d'avancement pour neuf autres pays. Aucun changement majeur n'a eu lieu après cela.

Tendances de la fréquentation des visiteurs du site

Lors de la 10^e réunion du Comité de pilotage de FIRMS (FSC10) tenue en juin 2017 à Copenhague, l'analyse du nombre de visiteurs du site pour la période 2007-2016, a montré une augmentation significative du nombre total de pages vues et de sessions. Malgré des différences, une telle augmentation de la fréquentation du site apporte plus de visibilité à tous les partenaires.

Responsabilités, flux de travail de maintenance et contribution à la gouvernance de FIRMS

Les responsabilités et le maintien du flux de travail concernant certains aspects de la contribution du COPACE à FIRMS ont été discutés et exposés lors de la sixième session du SCS à Accra, au Ghana, en 2011 (voir la page 9 du rapport de cette réunion). Les points principaux sont:

- **Responsabilités:** Le COPACE est responsable du contenu de l'inventaire des ressources marines, tandis que les pays sont responsables du contenu de l'inventaire des pêches. Les normes et standards d'établissement des rapports et la cohérence globale pour la région sont définies par le SCS du COPACE, dans le cadre général de FIRMS.
- **Maintenance:** Les pays peuvent mettre à jour régulièrement le contenu de leur inventaire des pêcheries. Le SCS du COPACE suivra de près les aspects d'intérêt général tels que l'utilisation, le taux de mise à jour, les modifications majeures, la répartition des responsabilités, notamment entre les organismes sous-régionaux, etc.
- **Gouvernance:** le Président du SCS est le point focal FIRMS pour la région du COPACE.

Le point focal du COPACE actuel pour FIRMS (M. Kossi Sedzro) a activement contribué aux discussions sur le partenariat mondial de FIRMS et a pu participer à plusieurs réunions de gouvernance de FIRMS grâce aux fonds extrabudgétaires de la FAO, notamment:

Comité de pilotage de FIRMS

- FSC10 (Copenhague, juin 2017)
- FSC8 (Rome, février 2013)
- FSC7 (Rome, décembre 2011)

Il a également contribué aux réunions du Groupe de travail technique de FIRMS et à d'autres réunions:

- TWG6 (Rome, février 2018)
- CPCO-FIRMS: Atelier final TCP/RAF/3512 «Renforcement de la collecte de données de pêche en Afrique de l'Ouest» (Monrovia, novembre 2017)

- TWG5 (Rome, février 2016)
- TWG4.3 (en ligne, octobre 2014)
- TWG2 (Rome, avril 2008).

Perspectives: développements en cours de FIRMS

Parmi les principaux résultats du FSC10², citons la décision selon laquelle FIRMS devrait être responsable du Registre mondial des stocks et des pêches (GRSF). Cette expansion du modèle de gestion sera affinée au cours des prochains mois pour une présentation finale et une discussion lors de la prochaine réunion du Comité de pilotage de FIRMS en 2019.

À propos du Registre mondial des stocks et des pêches

Le GRSF a été créé en tant qu'environnement de recherche virtuel (VRE) lors du projet BlueBRIDGE, qui s'est achevé en février 2018. Depuis lors, le GRSF réalise une phase de test pour valider les enregistrements et attribuer des «identificateurs uniques globaux».

Le GRSF devrait offrir: 1) une diffusion et un suivi accrus des informations sur les stocks et les pêcheries, notamment à l'appui de l'indicateur de l'objectif de développement durable 14.4.1 «Proportion de stocks de poissons se situant à un niveau biologiquement viable» du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 (A/RES/71/313); 2) un soutien en matière de traçabilité et de certification, notamment sur les systèmes de documentation des captures, les systèmes d'étiquetage écologique, la sécurité alimentaire et la pêche durable; 3) un appui à travers des liens vers les stocks et les pêcheries respectant la transparence des informations demandée dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'interdiction des subventions à la pêche qui affectent la durabilité des ressources de pêche. Trois sources de bases de données contribuent actuellement au GRSF: le système de suivi des ressources halieutiques et des pêcheries - FIRMS (FAO des Nations Unies), la base de données RAM Legacy d'évaluation des stocks (Université de Washington) et FishSource (Programme de partenariat pour une pêche durable). À la suite de ce processus et du travail de partenariat, la base de données FIRMS-GRSF devrait considérablement s'élargir.

Perspectives: nouvelles opportunités de partenariat avec FIRMS

Le Secrétariat de FIRMS cherche de nouveaux partenaires pour élargir la couverture de données dans le monde entier. Il continue également à promouvoir FIRMS (avec tous les partenaires) par le biais d'activités de renforcement des capacités avec certaines ORP, sous réserve de la disponibilité de ressources de financement extrabudgétaires. À ce jour, les partenariats possibles de FIRMS avec le Comité des pêches du centre-ouest du golfe de Guinée (CPCO), l'Accord relatif

² Onze partenaires, dont sept membres et quatre membres associés, ont assisté à la dixième session (FSC10) du Comité de pilotage du Système de suivi des ressources halieutiques et des pêcheries (FIRMS): Commission pour la conservation de la faune et la flore marine de l'Antarctique (CCAMLR), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], Commission générale des pêches pour la Méditerranée [CGPM]; Commission interaméricaine du thon tropical (CITT); Conseil international pour l'exploration de la mer [CIEM]; Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest [OPANO]; Organisation des pêches de l'Atlantique du Sud-Est [OPASE]; Comité des pêches de l'Atlantique Centre-Est [COPACE], Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien [CPSOOI], Commission régionale des pêches [CORÉPÈCHES] et Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest [COPACO].

aux pêches dans le sud de l'océan Indien (SIOFA), l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (SPRFMO) et la Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central (CPPOC) sont en cours d'examen.

En ce qui concerne le CPCO, le Secrétariat de FIRMS a eu l'opportunité d'organiser une session de deux jours d'atelier final TCP/RAF/3512 «Renforcement de la collecte de données sur les pêches en Afrique de l'Ouest» (Monrovia, nov. 2017) avec le point focal COPACE-FIRMS dans le but d'améliorer la collaboration entre le CPCO et ses pays membres. Les objectifs de l'atelier étaient les suivants: i) explorer les bénéfices à tirer d'un partenariat CPCO-FIRMS, ii) discuter des inventaires des pêcheries FIRMS des pays membres du CPCO, et iii) sensibiliser sur la manière dont la FAO et FIRMS peuvent soutenir l'indicateur ODD 14.4.1 (au titre de l'ODD14). En apprenant ce qu'est FIRMS et ce qu'il offre, les participants ont reconnu la valeur ajoutée des inventaires et des nouvelles perspectives ont émergé. Les participants ont formulé des commentaires positifs au cours de la réunion, encourageant le Secrétaire du Comité à travailler sur un accord de partenariat CPCO-FIRMS.

Les autres interactions entre les Secrétariats du CPCO et de FIRMS ont permis d'élaborer un accord de partenariat CPCO-FIRMS préliminaire qui n'attend que l'accord final et les signatures des Parties.

Les règles de procédure de FIRMS pour les nouveaux partenaires prévoient que, dans les cas où les contributions sous la forme de rapport entre institutions partenaires existantes et nouvelles pourraient interagir/se recouper, les contributions du nouveau partenaire proposées devraient être examinées par les parties concernées dans le cadre de leurs mécanismes de collaboration existants, avant de divulguer les nouvelles applications du partenaire à tous les partenaires de FIRMS, pour une éventuelle approbation. Les contributions des partenaires sont détaillées dans l'annexe 2 de l'accord de partenariat FIRMS pour chaque partenaire.

Dans le cas du CPCO, le «contexte» institutionnel à prendre en compte lors de l'élaboration de l'annexe 2 est le suivant: «*Le Comité des pêches pour le centre-ouest du golfe de Guinée (CPCO) est une organisation sous-régionale opérant dans la région de l'Atlantique Centre-Est (zone 34 de la FAO). La FAO, en tant que partenaire de FIRMS, contribue au partenariat pour la région de l'Atlantique Centre-Est par l'intermédiaire du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), un organe de la FAO au sens de l'article VI de sa Constitution. Conformément à l'accord conclu avec FIRMS, le COPACE et son sous-comité scientifique (SCS) ont la responsabilité principale de rendre compte de l'état des ressources marines, ainsi que la responsabilité globale d'assurer la cohérence globale de l'inventaire des ressources marines et des pêcheries, tout en prenant en compte les aspects stratégiques et politiques.*

Dans le cadre de FIRMS, le CPCO peut renforcer sa capacité à fournir des informations sur l'état et les tendances du secteur de la pêche pour le centre-ouest du golfe de Guinée et les pays membres sous-jacents, en jouant un rôle clé dans la fourniture de données quantitatives et qualitatives actualisées sur les pêcheries inventoriées.»

L'annexe 2 à la fin de ce document présente l'accord détaillé sur la nature des informations et les conditions dans lesquelles ces informations sont mises à disposition dans le cadre de l'accord de partenariat FIRMS.

Compte tenu de ce qui précède, le SCS du COPACE est prié de fournir des commentaires techniques sur les possibilités de partenariat CPCO-FIRMS et de suggérer tout mécanisme susceptible de faciliter la collaboration entre les acteurs concernés (COPACE, CPCO et FIRMS). En particulier, le SCS est invité à faire part de ses observations relatives aux valeurs ajoutées envisagées en impliquant le CPCO dans FIRMS:

- renforcer les capacités;
- améliorer la rapidité d'exécution;
- assurer la cohérence des données de l'inventaire des pêcheries;
- les rendre conformes aux données statistiques;
- coordination ou harmonisation des points focaux nationaux COPACE-CPCO dans FIRMS.

Actions demandées au Comité

Le Comité est prié de bien vouloir examiner les aspects clés pour le COPACE tels que l'utilisation, la mise à jour et la rapidité, le flux de travail, les nouvelles opportunités et les partenaires, et en particulier, de fournir des informations sur:

- l'utilité de FIRMS pour le COPACE et les pays membres du COPACE;
- réfléchir aux options futures de collaboration entre le COPACE et FIRMS et fournir des informations sur le développement ultérieur suggéré du cadre FIRMS avec le COPACE;
- les fiches techniques actuelles et les informations qu'elles contiennent, et sur la manière d'améliorer le flux de travail et la rapidité du téléchargement de nouvelles informations dans FIRMS, en tenant également compte de la possibilité de mettre à jour les rapports sur les pêches conformément à la recommandation antérieure du SCS;
- l'accord de partenariat CPCO-FIRMS (voir annexe 1).

Ressources

- [Fiches d'information sur les ressources marines COPACE](#)
- [Fiches d'information sur les pêcheries COPACE](#)
- [Publications COPACE](#)
- [Visualisateur de cartes interactif des stocks et des pêcheries de FIRMS](#)

Annexe 1 - Évaluation des rapports COPACE-FIRMS

Inventaire et rapports sur l'état des ressources marines

- 286 enregistrements dans l'inventaire, 172 rapports publiés sous forme de fiches d'information.

Les principales sources d'informations utilisées pour toute mise à jour requise de l'inventaire des ressources marines et les fiches d'information produites sont:

- FAO. 2016. Fishery Committee for the Eastern Central Atlantic, Report of the seventh session of the Scientific Sub-Committee, Tenerife, Spain, 14–16 October 2015/Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est. Rapport de la septième session du Sous-Comité scientifique. Tenerife, Espagne 14-16 octobre 2015. FAO Fisheries and Aquaculture Report/FAO Rapport sur les pêches et l'aquaculture n° 1128. Rome, Italy/Italie.
- FAO. 2016. Report of the FAO Working Group on the Assessment of Small Pelagic Fish off Northwest Africa. Casablanca, Morocco, 20–25 July 2015/Rapport du Groupe de travail de la FAO sur l'évaluation des petits pélagiques au large de l'Afrique nord-occidentale. Casablanca, Maroc, 20-25 juillet 2015. FAO Fisheries and Aquaculture Report/FAO Rapport sur les pêches et l'aquaculture n° 1122. Rome, Italy/Italie.
- FAO. 2016. Report of the FAO/CECAF Working Group on the Assessment of Demersal Resources – Subgroup North. Fuengirola, Spain, 18–27 November 2013. / Rapport du Groupe de travail FAO/COPACE sur l'évaluation des ressources démersales – Sousgroupe Nord. Fuengirola, Espagne, 18-27 novembre 2013. CECAF/ECAF Series/COPACE/PACE Séries n° 15/77. Rome, Italy/Italie.
- FAO. 2015. Report of the FAO/CECAF Working Group on the Assessment of Small Pelagic Fish – Subgroup South. Pointe Noire, Congo, 17–23 March 2014. Rapport du Groupe de travail FAO/COPACE sur l'évaluation des petits poissons pélagiques – Sous-groupe Sud. Pointe Noire, Congo, 17-23 mars 2014. CECAF/ECAF Series/COPACE/PACE Séries n° 15/75 Rome, FAO. 157 pp.
- FAO. 2015. Report of the FAO/CECAF Working Group on the Assessment of Demersal Resources – Subgroup South. Accra, Ghana, 15–24 November 2011 / Rapport du Groupe de travail FAO/COPACE sur l'évaluation des ressources démersales – Sous-groupe Sud. Accra, Ghana, 15-24 novembre 2011. CECAF/ECAF Series/COPACE/PACE Séries n° 15/76. Rome, Italy/Italie.

Inventaire et rapports sur l'état des pêcheries

- 289 enregistrements dans l'inventaire, 77 rapports publiés sous forme de fiches d'information.

Les principales sources d'information utilisées ont été l'inventaire des pêcheries et les fiches d'information produites sont:

- Des inventaires et des fiches d'information validés ont été publiés pour six pays: **Angola, Togo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée et Espagne**. L'année de référence est principalement **2011**, les mises à jour sont attendues.
- Des inventaires validés sont en attente de publication pour trois pays: **Maroc, Bénin** et **Congo**. Les informations ont été discutées et validées avec les propriétaires des données, mais le feu vert pour la publication n'a pas encore été donné.
- Les inventaires provisoires sont disponibles pour six pays:
 - **République démocratique du Congo, Sénégal et Mauritanie;**
 - Dans une phase préliminaire pour le **Ghana, Nigéria et Libéria**.

Annexe 2- Accord de partenariat FIRMS

Informations à fournir à FIRMS par le Comité des pêches pour le centre-ouest du golfe de Guinée (CPCO)

Le Comité des pêches pour le centre-ouest du golfe de Guinée (CPCO) contribuera à FIRMS de la manière suivante:

Contexte

Le Comité des pêches pour le centre-ouest du golfe de Guinée (CPCO) est une organisation sous-régionale opérant dans la région de l'Atlantique centre-est (zone 34 de la FAO). La FAO, en tant que partenaire de FIRMS, contribue au partenariat pour la région de l'Atlantique Centre-Est par l'intermédiaire du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), un organe de la FAO au sens de l'article VI de sa Constitution. Conformément à l'accord conclu avec FIRMS, le COPACE et son sous-comité scientifique (SCS) ont la responsabilité principale de rendre compte de l'état des ressources marines, ainsi que la responsabilité globale d'assurer la cohérence de l'inventaire des ressources marines et des pêcheries, tout en prenant en compte les aspects stratégiques et politiques. Dans le cadre de FIRMS, le CPCO peut renforcer sa capacité à fournir des informations sur l'état et les tendances des pêches pour le centre-ouest du golfe de Guinée et les pays membres sous-jacents, en jouant un rôle clé dans la fourniture de données quantitatives et qualitatives actualisées sur les pêcheries inventoriées.

1. Données et informations statistiques

Le CPCO dont l'objectif global est «d'assurer le développement durable des ressources halieutiques de la zone de la convention du CPCO» et l'objectif stratégique est «de renforcer la recherche collaborative et de veiller à ce que les décisions relatives aux ressources soient basées sur des connaissances solides, une méthodologie scientifique et les meilleures informations disponibles», devra également «promouvoir l'élaboration de normes pour la collecte, l'échange et la communication de données sur la pêche».

Rapports sur l'état des pêcheries et leur gestion: Le CPCO est le point focal de la sous-région du centre-ouest du golfe de Guinée et coordonne la soumission par les pays des informations sur les pêcheries. Les inventaires nationaux des pêcheries incluant des activités de pêche, des systèmes de production et de gestion des pêcheries, peuvent être structurés pour le téléchargement et gérés dans FIRMS. Des références à la bibliographie utilisée pour

structurer et mettre à jour les inventaires seront fournies. Les rapports sur les pêcheries seront régulièrement mis à jour par les pays.

Données: Les pays participants communiqueront au Secrétariat du CPCO les données clés permettant d'identifier les unités de pêche, notamment les espèces (cibles et prises accessoires), la zone de pêche, le type de navire, les engins de pêche, l'État du pavillon et les autorités de gestion concernées par la pêcherie. Les données de la base de données statistique régionale du CPCO (par ex., CPUE, valeur au débarquement, valeur ajoutée brute, etc.) peuvent être utilisées pour établir des rapports sur les pêcheries de FIRMS. Les données seront mises à disposition conformément aux protocoles d'inventaire des pêcheries de FIRMS et, si possible, également au moyen de procédures automatisées (par ex., sources de données dynamiques provenant de la base de données régionale du CPCO).

Informations socioéconomiques: Toute autre information pertinente sur le secteur de la pêche pour la région du CPCO, incluant les informations socioéconomiques sur les pêcheries.

Réglementation et aménagement: Les informations sur l'aménagement des pêcheries (cadre politique, autorités de gestion, réglementations et lois relevant du mandat du CPCO) seront incluses dans FIRMS, si elles sont disponibles. Des informations et des données sur les unités de gestion de la pêcherie seront fournies lorsqu'elles sont disponibles.

2. Gestion des métadonnées et de l'information

Méthodes de collecte et traitement: Les informations fournies dans FIRMS peuvent provenir des pays qui envoient des données, de rapports et de publications, ainsi que d'annuaires statistiques, présentés par les pays. Pour assurer la cohérence et une plus grande rationalisation, l'inventaire des pêcheries CPCO-FIRMS correspond aux unités de pêche définies dans la base de données régionale du CPCO (voir tableau 1). Cet inventaire est très similaire à l'inventaire préexistant des pêcheries du COPACE et doit être considéré comme une mise à jour possible de cet inventaire. Dans la mesure du possible, des efforts seront faits pour alimenter automatiquement l'inventaire des pêcheries CPCO-FIRMS avec des indicateurs statistiques mis à jour. Des demandes pour obtenir des données annuelles seront faites chaque année [le mois sera proposé par le CPCO] par le Secrétariat de FIRMS, en étroite consultation avec le point focal CPCO-FIRMS.

Propriété et responsabilités: Les pays membres conservent la propriété principale (et le contrôle) du contenu de l'inventaire des pêches et conservent en conséquence la propriété principale des inventaires nationaux, conformément au protocole sur les inventaires des pêches adopté par le COPACE³. [... À finaliser en accord avec le COPACE]

De plus, le CPCO sera responsable de toutes les descriptions le concernant, notamment de tout texte décrivant ses responsabilités et réalisations présentées sur des pages web liées ou référencées par FIRMS, ou des pages web développées dans FIRMS. Des droits appropriés en matière de sécurité éditoriale et propriété au sein de FIRMS doivent être établis. Dans les

³ Par. 52. Rapport de la sixième session du Sous-Comité scientifique, Accra, Ghana, 7-9 septembre 2011
<http://www.fao.org/docrep/015/i2443b/i2443b.pdf>

cas de propriété partagée de données entre le CPCO et l'un des partenaires de FIRMS, les deux entités doivent indiquer clairement les données sur lesquelles elles ont des droits.

Normes à utiliser dans cet accord de partenariat: Les informations à fournir par le CPCO seront conformes, dans la mesure du possible, à la politique de gestion de l'information établie par le Comité de pilotage de FIRMS, ainsi qu'aux conventions régionales convenues pour les inventaires de pêche par le SCS du COPACE.

Sources bibliographiques: Les fiches d'information sur les pêcheries contiennent des liens vers les rapports de la Commission sur les pêches du Pacifique Nord ou d'autres sources, tandis que des sources bibliographiques pertinentes figurent dans ces rapports, ainsi que des liens vers les rapports de sources fournis dans la mesure du possible.

3. **Sécurité des données et de l'information**

Toutes les contributions du CPCO seront dans le domaine public.

4. **Institutions collaboratives**

Le CPCO est le partenaire signataire de FIRMS et n'inclut pas les institutions collaboratives. Néanmoins, le CPCO travaille en étroite collaboration avec l'organisation régionale du Comité des pêcheries de l'Atlantique Centre-Est (COPACE).

5. **Autres droits**

Outre la participation aux réunions de FIRMS (FSC et TWG), le personnel et les membres du CPCO pourront participer à des ateliers ou des cours organisés par le Secrétariat de FIRMS (FAO).

Si cela est nécessaire, cette annexe peut être révisée par consentement mutuel.

Tableau 1. Liste des pêcheries déclarées par les pays membres du CPCO

Source: Inventaire CPCO-FIRMS, 2017 (en cours)

PÊCHERIE: «Une pêcherie est une activité menant à la capture de poissons dans les limites d'une zone définie. Le concept de pêcherie regroupe fondamentalement des indications sur l'activité de pêche humaine, notamment du point de vue économique, biologique, environnemental et technologique (FIRMS 2006, modifié du glossaire des pêches de la FAO).»

Une **unité de pêche** statistique est un type d'activité de pêche spécifique, mené par un seul pays du pavillon utilisant un navire et ses principaux engins de pêche.

Unités statistiques de pêche – validées par le CPCO en tant que titre local de la pêcherie pour FIRMS	Pays
Pêche artisanale à la senne tournante - zone côtière à moins de 5 nm	Bénin
Pêche artisanale au filet maillant de surface - zone côtière à moins de 5 nm	
Pêche artisanale au filet maillant de requin - zone côtière à moins de 5 nm	
Pêche artisanale à la senne de plage - zone côtière à moins de 5 nm	
Pêche artisanale aux filets flottants à exocet - zone côtière à moins de 5 nm	

Pêche artisanale aux filets à sardinelle - zone côtière à moins de 5 nm Chalutiers démersaux - hors 5 nm Pêche artisanale au filet maillant de fond - zone côtière à moins de 5 nm Pêche artisanale à la ligne - zone côtière à moins de 5 nm (réef de corail) Crevettiers - hors 5 nm	
Pêche industrielle sardinière – plateforme continentale Pêche artisanale à la senne tournante - Abidjan, ouest d'Abidjan Pêche artisanale au filet maillant Pêche artisanale à la senne de plage - Ouest d'Abidjan Chalutiers démersaux - plateforme continentale littorale de l'est Ligneurs démersaux Crevettiers Canneurs Senneurs Pêche artisanale aux filets maillants dérivants	Côte d'Ivoire
Pêcherie pélagique côtière Pêcherie industrielle de senneurs (aucun senneur industriel opère) Pêche semi-industrielle de senneurs Pêche artisanale à la senne tournante (Poli-Watsa fishery) Pêche artisanale au filet maillant Pêche artisanale à la senne de plage Pêcherie démersale Pêcherie des poissons démersaux Pêche industrielle chalutière Pêche semi-industrielle chalutière Pêche artisanale à la ligne Pêche artisanale à la ligne de fond Pêche artisanale au filet maillant calé Pêche artisanale au filet maillant dérivant Pêcherie de céphalopodes Chalutiers industriels Pêcherie de crustacés Chalutiers tangon Chalutiers pêche fraîche Pêcherie thonière Canneurs	Ghana

Senneurs	
Pêche pélagique côtière Pêche artisanale à l'épervier Pêche artisanale au filet maillant de surface Pêche artisanale à la senne tournante Pêche artisanale à la senne de plage Pêche artisanale au filet maillant de fond Pêche artisanale à la ligne Pêche artisanale au filet Pêche industrielle Pêche industrielle chalutière Crevettiers industriels	Libéria
Pêcherie pélagique côtière Pêche artisanale côtière de poissons pélagiques Pêcherie démersale Pêcherie des poissons démersaux Chalutiers démersaux Chalutiers démersaux côtiers Pêche artisanale côtière Pêcherie de crustacés Crevettiers congélateurs industriels Crevettiers glaciers semi industriels côtiers Pêche artisanale de crevette brune Pêche artisanale estuarienne de crevette Pêcherie thonière Pêche thonière du large	Nigéria
Pêche artisanale à la senne tournante - zone côtière à moins de 3 nm Pêche artisanale au filet maillant de surface - zone côtière à moins de 3 nm Pêche artisanale au filet maillant à requin - zone côtière à moins de 3 nm Pêche artisanale à la senne de plage - zone côtière à moins de 3 nm Pêche artisanale au filet flottant - zone côtière à moins de 3 nm Pêche chalutière industrielle - ZEE hors 8nm Pêche à la palangre de l'espodon, les requins et les voiliers – eaux togolaises Crevettiers - ZEE hors 8 nm Pêche artisanale à la ligne - zone côtière à moins de 3 nm Pêche artisanale au filet maillant de fond - zone côtière à moins de 3 nm	Togo

Tableau 2. Harmonisation régionale des unités de pêche

Source: Report of the final workshop TCP/RAF/3512 “Strengthening routine fisheries data collection in West Africa”. Cape hotel, Monrovia, Libéria, 20-24 novembre 2017.

Base de données régionale CPCO	Base de données nationale	Pays
Beach seine	SP (Senne de plage)	Bénin
Beach seine	ghana_SP	Côte d'Ivoire
Beach seine	Beach seine	Ghana
Beach seine	Senne plage	Togo
Dug out_Gill net	monoxyle_FM	Côte d'Ivoire
Dug out_Hook and Line/longline	monoxyle_PA	Côte d'Ivoire
Dug out_Hook and Line/longline	Kru Hook and line	Libéria
Dug out_Purse seines	monoxyle_ST	Côte d'Ivoire
Ghana type_Gill net	FMCF 2 (Soovi; Tounga; filet à requin; filet à langouste; filet à raie)	Bénin
Ghana type_Gill net	FMD (Filet à sardinelle; Filet à exocet)	Bénin
Ghana type_Gill net	ghana_FM	Côte d'Ivoire
Ghana type_Gill net	DRIFT GILLNET	Ghana
Ghana type_Gill net	Fanti Gill nets	Libéria
Ghana type_Gill net	Filet flottant	Togo
Ghana Type_Hook and Line	LI (Ligne et Autres)	Bénin
Ghana type_Hook and Line/longline	ghana_PA	Côte d'Ivoire
Ghana type_Others	Ghana boat	Nigéria
Ghana type_Purse seines	ST (Senne tournante)	Bénin
Ghana type_Purse seines	ghana_ST	Côte d'Ivoire
Ghana type_Purse seines	APW	Ghana
Ghana type_Purse seines	Senne tournante	Togo
Ghana type_Ring net	Fanti Ring nets	Libéria
Ghana type_Ring net	Kru Ring nets	Libéria
Ghana type_Set net	Fanti Set nets	Libéria
Ghana type_Set net	Kru Set nets	Libéria
ghana_Gill net	Filet maillant de surface	Togo
Ghana_Hook and Line/longline	Ligne	Togo
GhanaType_Gill net	Filet à requin	Togo
Planked canoe_Hook and Line/longline	Hook and line	Ghana
Planked_Gill net	FMCF 1 (Soovi; Tounga; filet à requin; filet à langouste; filet à raie)	Bénin
Planked_Gill net	Kru Gill nets	Libéria

Base de données régionale CPCO	Base de données nationale	Pays
Planked_Gill net	Filet maillant de fond	Togo
Planked_Hook and Line/longline	Kru Trap Line	Libéria
Planked_Other	Planked Canoe	Nigéria
Planked_Set net	SET NET	Ghana